

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **VINGT-QUATRE JUIN à 18 Heures**,

Le Conseil municipal de la Ville de **LAMBERSART**, légalement convoqué le 18 Juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas **BOUCHE**, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. **BOUCHE** Nicolas, Maire ; M. **BERTIN** Pierre, Mme **GERBER** Héroïse, M. **PIERROT** Antoine, Mme **LEROY-LAIDEBEUR** Barbara, M. **LEMTIRI** Kacem, Mme **DEWAS** Sabine, M. **BURLION** Nicolas, Mme **LUCOT** Pascale, M. **LAOUTID** Fouad, Mmes **XAVIER** Julie, **COUSIN** Chantal, M. **HUBERT** Thomas, Adjoints ; M. **BLANQUART** David, Mme **CACHEUX** Martine, M. **MOUKRIM** Yassir, Mmes **DOUTRIAUX** Céline, **RAMON** Anne, M. **VASSEUR** Quentin, Mme **PILLA** Claire, MM. **LEKIEFFRE** Guillaume, **LEMBREZ** Bertin, **DE RYCKE** Xavier, Mme **VANLEMMENS** Laurence ; M. **FRAPPART** Laurent, Mme **FARBOS** Nathalie, MM. **KINGET** François, **LEOSZEWSKI** Patrick, Mme **DOLIGNON** Valérie, M. **JIMENEZ** Franck ; M. **SCHMITT** François ; M. **GUNS** Gontran, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. **MAGDELAINE** Emmanuel, Adjoint au Maire [pouvoir à Mme **DEWAS** Sabine] ;
Mme **NISOLLE** Christine, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à M. **LEKIEFFRE** Guillaume] ;
M. **BOISSE** Julien, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. **SCHMITT** François].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. **VASSEUR** Quentin.

O B J E T

N°26

DOMAINE ET PATRIMOINE - ALIÉNATIONS

**TRANSFERT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL VERS LE DOMAINE PUBLIC
MÉTROPOLITAIN DE LA PARCELLE CADASTRÉE AX 613 (PARTIE) SISE RUE MARCEL
DERYCKE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT**

.../...

RAPPORT DU MAIRE

Lors de sa séance du 19 juin 2020, le Conseil municipal a validé un projet d'aménagement de l'avenue Henri Delecaux porté par la Métropole Européenne de Lille, requalifiant notamment l'aire de stationnement à l'avant de la résidence appartenant à Partenord.

Ces travaux ayant été réalisés, la Commune a sollicité la Métropole Européenne de Lille (MEL) afin qu'elle assure le traitement de l'arrière de la résidence.

C'est dans ce cadre que la MEL sollicite la cession d'une emprise d'environ 1 081 m² (**surface approximative en attente des documents d'arpentage**) issue de la parcelle communale cadastrée AX 613, sise rue Marcel Derycke, afin de réaliser un parking d'environ 17 places. Seront également intégrés à l'opération le traitement des infiltrations, des emplacements pour les vélos, des aires de stationnement ombragées.

Un permis d'aménager a été déposé le 18 juin 2026 ; Il est à ce jour en cours d'instruction.

Ces parcelles ayant vocation à demeurer dans le domaine public, la procédure de transfert sans déclassement prévue par l'article L. 3112.1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques sera mise en œuvre. La Métropole Européenne de Lille entérinera cette procédure par voie de décision directe.

Le service des domaines consulté sur cette cession a rendu un avis en date du 2 juin 2026 fixant la valeur vénale du terrain à l'euro symbolique.

Tous les frais inhérents à cette acquisition seront à la charge de l'acquéreur.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :



- d'autoriser la cession à l'euro symbolique, d'une emprise d'environ 1 081 m² (**surface approximative en attente des documents d'arpentage**) à extraire de la parcelle cadastrée AX 613, sise rue Marcel Derycke, au profit de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de l'aménagement d'un parking de 17 places ;
- d'accorder à la MEL la prise de possession anticipée de cette emprise si le démarrage des travaux devait intervenir avant la signature de l'acte ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier et à réaliser toutes les formalités nécessaires.

Le rapport a été modifié en séance suite à la réduction du nombre de places de parking de 40 à 18 places et afin d'apporter une précision sur l'emprise (**surface approximative en attente des documents d'arpentage**). Toutefois, après vérification auprès de la Métropole Européenne de Lille et du permis d'aménager, le nombre de places est de 17.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le 01 JUIL. 2026

Affiché le 01 JUIL. 2026



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain

Pour extrait conforme,


Quentin VASSEUR
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM20260624_26
Objet :	Transfert du domaine public communal vers le domaine public métropolitain de la parcelle cadastrée AX 613 (Partie) sise rue Marcel Derycke dans le cadre d'un projet d'aménagement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.2 - Aliénations
Identifiant unique :	059-215903287-20260624-DM20260624_26-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20260624-DM20260624_26-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20260624.26 transfert parcelle rue M. Derycke.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20260624-DM20260624_26-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	433.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2026 à 17h40min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2026 à 17h41min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2026 à 17h41min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2026 à 17h41min23s	Reçu par le MI le 2026-07-01